



DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR

VILLE DE LA LOUPE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 10 décembre, à vingt heures après convocation légale en date du 4 décembre 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de LA LOUPE, sous la présidence de M. Eric GERARD, Conseiller Général maire de La Loupe.

Etaient présents : M. GERARD Eric, Mme VARENNE Josette, M. THOMAS Michel, Mme BRANDELON Sylvia, M. FOUCAULT François, M. LAFOY Michel, Mme TOULEMONDE Brigitte, M. GLATIGNY Jean-Jacques, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. GEORGES Didier, Mme GUITTET Annie, Mme PROUST Marion, M. LE GUERNIGOU Briec, Mme YLMAZ Fadime, M. MALBET Michel, M. CHANTELOUP Patrice, Mme LEGRAND Chantal, M. TRAN-DINH-NHUAN Roger.

Pouvoir :

M. LAMBERT Alain donne pouvoir à Mme VARENNE Josette
M. JEROME Bruno donne pouvoir à Mme BRANDELON Sylvia

Excusées : Mmes CORDIER Catherine, RENAULDON Annette & THOMAS Anne

Secrétaire de séance : Mme VARENNE Josette

Approbation de la séance du 19.11.2014 à l'unanimité.

FINANCES

Délibération n° 1 Virements de crédits

Le conseil municipal, à l'unanimité est sollicité pour autoriser les virements ci-après :

Compte 020	01	11199	- 1 500 €
Compte 2051	0	11102	+ 1 500 €

Achat d'un logiciel Autocad pour le service urbanisme.

Délibération n° 6 Travaux de voirie – Demande de subvention au titre du FDAIC

La Municipalité a programmé des travaux de rénovation du carrefour de la rue de l'Abreuvoir et du Dr Moënnier, de la résidence Jean Moulin et du parking de la rue d'Alençon. Les travaux sont estimés à 39 989.65 € H.T. soit 47 987.58 € T.T.C.

Une subvention ayant été sollicitée au titre du FDAIC pour des travaux de voirie réalisés par la Communauté de communes des portes du Perche sur le territoire de la commune pour un montant de 53 713 € H.T.

La dépense subventionnable n'ayant pas atteint le plafond de 115 000 €, une aide peut être obtenue pour ce complément de travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention complémentaire du Département au titre du FDAIC (Travaux de voirie) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC :	11 996.00 € (30% de travaux H.T.)
Autofinancement :	50 662.00 €
TOTAL.....	27 993.65 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2015

Fin des travaux : Juin 2015

Délibération n° 7

Sécurisation du carrefour rue du Gros Chêne / rue des Grands Prés – Demande de subvention au Département au titre des opérations de sécurité

La Municipalité a programmé des travaux de sécurisation du carrefour rue du Gros Chêne (RD920) / rue des Grands Prés (RD25.1). Ces deux axes sont principalement empruntés par les poids lourds car ils desservent les zones industrielles de la Commune, de Meaucé et de Fontaine Simon où sont implantées des entreprises importantes.

Les travaux sont estimés à 131 265.75 € H.T. soit 151 268.15 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention du Département au titre des opérations de sécurité pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC :..... 34 500.00 € (30% de 115 000 € de travaux H.T.)

Autofinancement :..... 96 765.75 €

TOTAL.....131 265.75 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2015

Fin des travaux : Juillet 2015

Délibération n° 8

Travaux de rénovation de l'église – Demande de subvention au Département au titre du FDAIC

Des travaux de rénovation de l'église sont prévus pour 2015. Il s'agit de la reprise du contrefort et de la colonne du clocher ainsi que du scellement d'une porte.

Le montant des travaux est estimé à 10 999.73 € H.T. soit 13 199.68 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention du Département au titre du FDAIC (Patrimoine rural non protégé public P.R.N.P.) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC (15%):..... 1 650.00 €

Autofinancement :..... 9 349.73 €

TOTAL.....10 999.73 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2015

Fin des travaux : Mai 2015

Délibération n° 9

Isolation de la salle du conseil de la mairie – Demande de subvention au Département au titre du FDAIC

Les membres du Conseil Municipal se réunissent dans la grande salle de la mairie située au rez-de-chaussée. Cette salle n'est pas isolée. Des travaux sont prévus pour 2015. Il s'agit du doublage et de l'isolation des murs extérieurs et du remplacement des fenêtres.

Le montant des travaux est estimé à 19 529.23 € H.T. soit 23 435.08 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention du Département au titre du FDAIC (mairie) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC (30%):..... 5 860.00 €
Autofinancement :.....13 669.23 €
TOTAL.....19 529.23 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : mai 2015

Fin des travaux : juin 2015

Délibération n° 10

Renforcement de la canalisation d'eau potable rue de l'Eglise Demande de subvention au titre de la DETR

La ville de La Loupe souhaite réaliser des travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable située rue de l'Eglise. Les travaux consistent à la fourniture et à la pose d'une canalisation de diamètre 160 mm sur une longueur de 550 ml, à la reprise de 44 branchements d'eau potable et au raccordement de 2 poteaux d'incendie.

Le montant de ces travaux est estimé à 222 000 € H.T. soit 266 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR (équipements sportifs) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

DETR (20%):..... 44 400.00 €
Autofinancement :.....178 000.00 €
TOTAL.....222 000.00 € H.T. soit 266 400 € T.T.C.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : AVRIL 2015

Fin des travaux : JUIN 2015

Délibération n° 11 bis

Isolation de la salle du conseil de la mairie – Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR

Suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace la délibération n° 11 du 10/12/15

Les membres du Conseil Municipal se réunissent dans la grande salle de la mairie située au rez-de-chaussée. Cette salle n'est pas isolée. Des travaux sont prévus pour 2015. Il s'agit du doublage et de l'isolation des murs extérieurs et du remplacement des fenêtres.

Le montant des travaux est estimé à 19 529.23 € H.T. soit 23 435.08 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention à l'Etat au titre de la DETR pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

DETR (20%):..... 3 905.00 €
Autofinancement :.....16 624.23 €
TOTAL.....19 529.23 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : mai 2015

Fin des travaux : juin 2015

Délibération n° 12

Vestiaires du stade – Demande de subvention au Département au titre du FDAIC

Des travaux d'agrandissement des vestiaires du stade, de mise aux normes et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, doivent être réalisés.

Ces travaux, prévus pour 2015, sont estimés à 289 500 € H.T. soit 347 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention du Département au titre du FDAIC (équipements sportifs) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC (20%).....	30 000.00 € (dépense plafonnée à 150 000 €)
DETR (20%).....	57 900.00 €
Autofinancement :.....	<u>201 600.00 €</u>
TOTAL.....	289 500.00 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : mai 2015

Fin des travaux : septembre 2015

Délibération n° 13

Vestiaires du stade – Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR

Des travaux d'agrandissement des vestiaires du stade, de mise aux normes et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, doivent être réalisés.

Ces travaux, prévus pour 2015, sont estimés à 289 500 € H.T. soit 347 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

DETR (20%).....	57 900.00 €
FDAIC (20%).....	30 000.00 € (dépense plafonnée à 150 000 €)
Autofinancement :.....	<u>201 600.00 €</u>
TOTAL.....	289 500.00 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : mai 2015

Fin des travaux : septembre 2015

Délibération n° 14

Ventilation de la salle des fêtes – Demande de subvention au titre du FDAIC

Le projet consiste à mettre en place un système de ventilation et de traitement de l'air en remplacement des installations actuellement en place afin de réduire les pertes de chaleur. Ces installations comprennent :

- La ventilation et le chauffage de la salle des fêtes par centrale de traitement d'air
- La dépose des gaines de ventilation et des tourelles existantes
- La création d'un départ en chaufferie pour l'alimentation de la batterie chaude de la CTA.

Le montant des travaux est estimé à 54 800 € H.T. soit 65 760 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention au Département au titre du FDAIC (locaux socio-éducatifs) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC (40%):.....21 920.00 €
Autofinancement :.....32 880.00 €
TOTAL..... 54 800.00€ H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : mai 2015

Fin des travaux : juin 2015

Délibération n° 15

Travaux de voirie – Demande de subvention au titre du FDAIC

La Municipalité a programmé des travaux de rénovation du carrefour de la rue de l'Abreuvoir et du Dr Moënnier, de la résidence Jean Moulin et du parking de la rue d'Alençon. Les travaux sont estimés à 39 989.65 € H.T. soit 47 987.58 € T.T.C.

Une subvention ayant été sollicitée au titre du FDAIC pour des travaux de voirie réalisés par la Communauté de communes des portes du Perche sur le territoire de la commune pour un montant de 53 713 € H.T.

La dépense subventionnable n'ayant pas atteint le plafond de 115 000 €, une aide peut être obtenue pour ce complément de travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention complémentaire du Département au titre du FDAIC (Travaux de voirie) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

FDAIC :..... 12 000.00 € (30% de travaux H.T.)

Autofinancement :..... 27 989.65 €

TOTAL..... 39 989.65 € H.T.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2015

Fin des travaux : Juin 2015

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 6 du 10/12/2015

PERSONNEL

Délibération n° 2

Tableau des effectifs – Modification au 1^{er} janvier 2015

Suite à la mutation d'une assistante spécialisée d'enseignement artistique, il est nécessaire d'ouvrir deux postes d'assistant d'enseignement artistique à 4/20^{ème} et un autre à 5/20^{ème} pour permettre la réorganisation des heures d'enseignement de l'école de musique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau ci-après :

Grade ou Emploi	Postes budgétaires	Pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE		
ATTACHE	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	1	
REDACTEUR	2	2
ADJT ADM TERR. PRINCIPAL DE 1 ^o CLASSE	2	1

Grade ou Emploi	Postes budgétaires	Pourvus
ADJT ADM TERRITORIAL 1° CLASSE	2 dont	2 dont°
	1 à 32/35°	1 à 32/35°
FILIERE DE POLICE		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	1	1
FILIERE TECHNIQUE		
TECHNICIEN	1	1
AGENT DE MAITRISE	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	3	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	1	1
ADJOINT TECHNIQUE DE 1° CLASSE	3 dont	3 dont
		1 à 30,5/35
		1 à 30,18/35
ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE	23 dont	19 dont
	6 à 35/35	6 à 35/35
	2 à 30/35	2
	1 à 26/35	1
	1 à 24.70/35	1
	1 à 24/35	1
	1 à 22.1/35	1
	1 à 20.82/35	1
	1 à 20/35	0
	1 à 17,5/35	0
	2 à 15,5/35	1
	1 à 12/35	1
	2 à 8/35	1
	3 à 6,50/35	2
FILIERE SOCIALE		
A.T.S.E.M. 1° cl.	3 dont	3 dont
	2 à 28/35	2 à 28/35
FILIERE CULTURELLE		
PROF. TERR. ENS. ART.	1 à 16/16	1
ASS. TERR. SPE. ENS. ART.	3 dont	
	1 à 5/20	0
	1 à 8/20	1
	1 à 10/20	1
ASS. TERR. ENS. ART.	11 dont	8 dont
	1 à 9/20	1
	1 à 8/20	1
	1 à 6.25/20	1
	1 à 6/20	1
	1 à 5/20	0
	3 à 4/20	2
	2 à 3/20	1
BIBLIOTHECAIRE	1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE 1° CLASSE	1 à 25/35	1 à 25/35

AFFAIRES DIVERSES

Délibération n° 3

CDC des portes du Perche – Approbation de la modification des statuts

Lors du Conseil Communautaire du 17 novembre dernier, les statuts de la CDC ont été modifiés afin d'ajouter la compétence « mise en place d'un CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.

Délibération n° 4

Marché hebdomadaire – Contrat de gestion

Suite à la consultation réalisée pour la gestion du marché hebdomadaire, la commission propose de retenir la SOMAREP (seule réponse à l'appel à candidature).

La durée du contrat est de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015 et la redevance annuelle est fixée comme suit :

- Part fixe de 850 euros qui augmentera chaque année dans la même proportion que les droits de place
- Redevance complémentaire de 20% du résultat net.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat avec la SOMAREP.

Délibération n° 5

CDC des portes du Perche – Approbation de la modification des statuts

Lors du Conseil Communautaire du 17 novembre dernier, les statuts de la CDC ont été modifiés afin d'ajouter la compétence « mise en place d'un CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) ».

Monsieur le Maire présente, aux élus, les statuts rectifiés tenant compte de l'ensemble des modifications apportées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les statuts ainsi présentés.

Cette délibération annule et remplace la délibération° 3 du 10/12/14.

INFORMATIONS

Une analyse des finances de la CDC a été menée sur plusieurs années. Trois projets importants sont à l'étude :

- Mise aux normes du bassin aquatique
- Aménagement du pôle gare
- Equipement sportif / accueil de jeunesse.

Délais tenus pour les travaux dans les locaux de l'ancien collège malgré quelques problèmes dans la construction de l'ascenseur. Livraison prévue courant janvier 2015.

Inauguration de la nouvelle trésorerie les 11/12/14. Tout ce bâtiment est rénové et loué.

L'école numérique va s'installer au rez-de-chaussée du bâtiment rénové. Un reportage a été diffusé sur TF 1 au 20h00. La première session se termine fin mars 2015. Il y aura ensuite deux promotions d'une durée de 5 mois à raison de 30 élèves par an. A l'avenir des stages de formation de 2 jours ou plus pourront être proposés.

Une autre école de formation ouvrira ses portes en janvier 2015, il s'agit de FORMASAT qui préparera des jeunes sportifs au BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Co voiturage : Déjà en service place du 8 mai, une étude est en cours pour prévoir ce même service à proximité de la gare pour les gens qui prennent le train.

Car à Pattes : Réunion prévue le 18/12/14 pour une mise en place début mars 2015 après les vacances scolaires.

Le budget sera voté le 24 mars 2015.

Comice Agricole 2015 prévu le 12, 13 et 14 juin : des réunions sont déjà programmées pour cet évènement.

A compter de janvier 2015, les réunions du Conseil Municipal se dérouleront le mardi soir.

Fin de séance à 20h30.